

Ce foncier est localisé en plein environnement urbain (Faubourg de Hem). Rapidement accessible depuis l'entrée ouest de la Ville (A16), il est situé à proximité immédiate du pôle Licorne, de la vallée de Grâce et du parc de la Hotoie (site inscrit), ainsi qu'au voisinage de projets tels que la restructuration du zoo, la ZAC Renancourt, etc. Il est donc souhaitable que cette friche mute rapidement afin qu'elle ne dévalorise pas le secteur.

Les présentes orientations d'aménagement proposent de composer un futur projet qui articule 3 ambiances différentes, en lien avec le contexte :

- 1) En vis-à-vis des amiénoises de la rue Robert Le Coq, des logements individuels qui réinterprètent l'habitat traditionnel de faubourg.
- 2) Avenue Louis Blanc, des bâtiments qui se réfèrent aux immeubles collectifs existants en face.
- 3) Au cœur du site, des espaces paysagés, notamment plantés d'arbres à hautes tiges, qui connecteront le futur projet à son environnement et permettront d'établir des continuités paysagères entre la Vallée de Grâce et le parc de la Hotoie.

### LES ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT

-  Principe de rang bâti réservé au logement individuel
-  Principe de liaison publique modes doux à créer
-  Zone dans laquelle sont autorisés les R+4+A (avec A en retrait d'1,5 m minimum des façades)
-  Principes d'espaces paysagés
-  Principe de zone constructible mais sans parking aérien
-  Principes de cheminements piétons à créer
-  Une résidence gérée autorisée (localisation approximative)

Pour l'ensemble du projet, les logements du rez-de-chaussée doivent bénéficier d'accès directs aux espaces extérieurs paysagés.

Les logements du rez-de-chaussée ainsi que des étages bénéficieront de généreux prolongements extérieurs privés.

